



GRIOTTES EXPRESS

Spécial G. Méd'

LE SYNDICAT FO - G. MED' N'EST PAS SIGNATAIRE DES PROJETS D'ACCORDS

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL,
3^{EME} NIVEAU STATUTAIRE, COMPTE EPARGNE-TEMPS
ET FORFAIT-JOURS 2019.

Les raisons de ces refus sont, dans l'ordre de fréquence des réponses :

- L'insuffisance de la compensation des jours supprimés (6 jours supplémentaires, 5 jours de R.T.T.),
- Les différences de traitement entretenues, voire aggravées, entre les salariés selon leur régime horaire,
- Les difficultés d'organisation de la vie personnelle en raison des nouvelles contraintes d'horaire,
- L'absence de jours de R.T.T. pour les salariés à temps partiel,
- La suppression de la faculté d'arriver dans les sites à 7H30...

Le verdict de nos adhérents est sans appel :

84,12 % se sont prononcés contre notre signature.

Pour **Force ouvrière**, nous n'avons pas à rougir de notre travail. Nous avons tenté de maintenir une action en intersyndicale jusqu'au bout, sans grand succès il est vrai, les salariés s'en sont bien rendu compte et nous l'ont dit.

À l'appui de notre consultation, nous avons diffusé un tableau comparatif aussi complet, aussi clair, aussi explicite que possible. Il a été apprécié par beaucoup de nos collègues, pas par la direction...

La leçon que nous tirons de cette négociation est que notre syndicat **Force ouvrière**, choisi par **36,5 %** des salariés de l'entreprise aux élections de 2016, doit encore améliorer sa représentativité pour devenir un interlocuteur incontournable.

.../...

- ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL,
- TROISIÈME NIVEAU,
- COMPTE ÉPARGNE TEMPS,
- FORFAIT-JOURS...

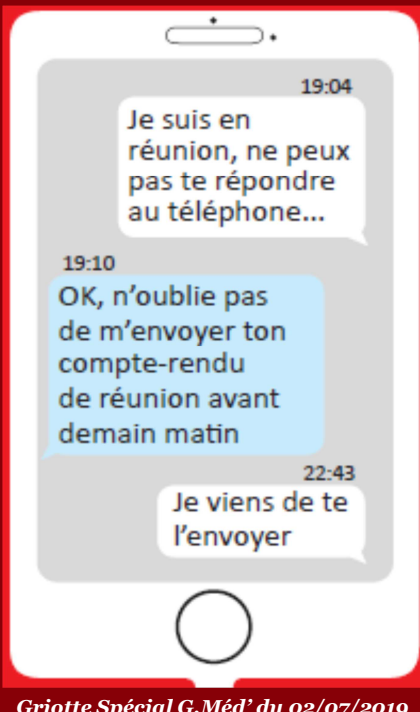
Les nouveaux accords ont été signés par la C.F.D.T., la C.G.C. et l'U.N.S.A.

Pour Force ouvrière, la consultation de ses adhérents est sans appel...

Les jeux sont-ils faits ?

À vos commentaires sur :

fo@groupama-med.fr





Nous remercions tous les salariés qui ont échangé avec nous pour le soutien qu'ils ont été très nombreux à nous apporter. Ils nous confirment la justesse de notre ligne de conduite :

Résister ! Revendiquer ! Reconquérir !

Selon la répartition interne propre à F.O.-G.Méd', les résultats de notre consultation sont les suivants :

Force ouvrière	Pour	Contre
04-05-06-13-83	12,8 %	87,2 %
30-34	17,0 %	83,0 %
26-07-84	23,5 %	76,5 %
11 - 66	19,3 %	81,7 %
Total G. Méd'	15,88 %	84,12 %

Coup de théâtre le 26 juin 2019 à 18H22 :

FO adresse un message à M. le Directeur général, le 21 juin, relevant que la direction avait reçu 3 syndicats « à leur demande » et leur avait accordé d'ultimes modifications des accords à la signature depuis le 12 juin. Cela constitue une négociation séparée à laquelle nous n'avons pas été conviés. **FO** demande alors une dernière réunion de négociation collective. Le directeur général répond que ce message « n'appelle pas de commentaire de sa part ». Sans plus. **FO** insiste en expliquant qu'une négociation séparée constitue une cause de nullité des accords. Le 26 juin à 18H22, la direction s'éveille enfin et fait une tentative pour sauver ses projets : elle informe les syndicats qu'une « explication des toutes dernières avancées décidées par [notre] Directeur Général » aura lieu le lendemain matin !

Une réunion de négociation, en effet, était prévue le 27 juin, avec comme ordre du jour l'examen des projets de circulaires pour l'application des nouveaux accords et le projet de calendrier prévisionnel pour les élections du comité social et économique (C.S.E.).

La direction tentera vainement de faire passer cette rencontre pour une dernière séance de négociation des projets d'accords... déjà signés par 2 syndicats dès le 25 juin, par le 3^{ème} le 26 !

Cette mascarade ne trompera personne. **FO** décidera des suites à donner à cette affaire.

Adhérer à Force Ouvrière, c'est avoir votre destin entre vos mains.

Ne laissez personne décider à votre place !

Soutenir l'action syndicale, c'est aussi contribuer à son fonctionnement.

É. FRANCAVILLA : 06 03 83 03 03
S.BALBOA : 06 84 90 04 55
E. HACQUIN : 06 12 80 46 18
D. JOUY : 06 78 71 28 35

Bulletin d'adhésion à F.O. G. Méd'



fo@groupama-med.fr

Nom : Prénom :

Adresse :

C. P. : Ville :

Né(e) le : à :

E-mail :

J'adhère à F.O.

Date : signature :

L'adhésion à un syndicat relève de la vie personnelle du salarié et ne peut être divulguée sans son accord.